

JO 2024 : ETRE OU NE PAS ETRE CANDIDAT ?

Par **Arnaud Flancart**, coordonnateur du pôle sport de Terra Nova et
Djamel Achache, expert du pôle sport de Terra Nova

Le 5 février 2014



Synthèse

Après quatre échecs successifs (Lille 2004, Paris 2008 et 2012, Annecy 2018), la France n'a plus droit à l'erreur. Avant de décider de lancer une candidature pour 2024, il importe donc de tirer les conséquences des échecs précédents et surtout de se demander quel serait le sens et le message d'une telle candidature.

Car une candidature de la France, sans parler de sa désignation, n'a rien d'évident. La concurrence pour accueillir les JO est rude et de nombreux pays ont de solides arguments à faire valoir. Une candidature doit s'anticiper longtemps en avance et savoir fédérer l'ensemble des acteurs : politiques nationaux et locaux, mouvement sportif, entreprises et grand public.

Ce n'est pas encore le cas aujourd'hui, même si le gouvernement et le mouvement sportif y travaillent. Une éventuelle candidature française doit aussi prendre en compte l'évolution du contexte : contrainte budgétaire forte, prise en compte nécessaire des problématiques liées au développement durable...

Pour décrocher suffisamment de voix auprès des membres du CIO, la France devra porter un projet ambitieux, innovant et tourné vers l'avenir. Les maîtres mots d'une telle candidature pourraient être : jeunesse, candidature soutenable et cohésion territoriale du projet, notamment du point de vue européen. Une candidature française soutenue par l'ensemble de l'Union Européenne constituerait un signal politique fort et serait un argument majeur devant le CIO.

1 – EN DEPIT D'INDENIABLES ATOUTS, LA CANDIDATURE DE LA FRANCE AUX JO DE 2024 N'A RIEN D'EVIDENT

Note
intégrale

1.1 – UNE CANDIDATURE DE LA FRANCE AUX JO EST SEDUISANTE ET PEUT SEDUIRE SOUS CERTAINES CONDITIONS

Une candidature, pour quoi faire ?

Etre candidat n'est pas une évidence. Avant de se lancer et d'engager un dossier de candidature, il faut bien réfléchir sur les motivations de celui-ci. Quel est l'intérêt du pays et du sport français à être candidat ? Qu'est-ce que cela peut rapporter ? Plusieurs avantages peuvent à ce stade être identifiés.

Au niveau diplomatique tout d'abord, accueillir les JO peut entraîner des bénéfices. Pendant un mois, tous les projecteurs et toutes les caméras du monde seront braqués sur la France. Les Jeux constituent un formidable levier pour faire rayonner la France et le sport français à l'international et mettre en avant le savoir-faire du pays et de ses entreprises que ce soit pour la construction des infrastructures ou pour l'organisation des compétitions. Le sport est un outil de soft power, les JO en sont une des incarnations.

Au niveau de la politique nationale, il est également possible d'attendre des retombées positives de l'organisation des Jeux. Le sport est un formidable outil de cohésion sociale. Organiser les Jeux à Paris en 2024 souderait forcément le pays et serait perçu comme un moment de concorde et d'union nationale.

Au niveau sportif, être pays hôte des JO est le rêve de tout sportif et de tout bénévole du mouvement olympique. Cela revêt une dimension symbolique particulièrement forte. En période olympique la pratique sportive est également encouragée ce qui bénéficie à tout le tissu sportif d'un pays.

Au niveau économique, les bénéfices d'une candidature sont cependant plus incertains. Les travaux nécessaires à l'accueil des Jeux peuvent profiter aux entreprises françaises. Pendant quelques semaines, des millions de sportifs et de spectateurs vivront et consommeront en France. Dans le même temps, c'est de l'argent public – denrée rare en période de crise – qui sera principalement mobilisé pour accueillir les JO.

2024, une opportunité pour une candidature française

En vertu de la règle implicite d'alternance des continents pour l'accueil des JO, la candidature de la France pour 2024 est tout à fait légitime. En 2024, cela fera trois olympiades que l'Europe n'aura pas accueilli les Jeux, depuis Londres 2012 (Rio 2016 et Tokyo 2020). Le choix du CIO pour 2024 devrait ainsi être limité à trois zones géographiques : l'Europe, l'Afrique/Moyen-Orient et les Etats-Unis. L'Amérique du Sud et l'Asie semblent exclues de la compétition, pour cette fois. A condition de ne pas avoir une candidature nostalgique et passéiste, le symbole des 100 ans peut être un atout pour la candidature française, en agissant comme un clin d'œil à l'histoire.

La France bénéficie d'un vrai savoir-faire en matière d'organisation de compétitions internationales

Même si la concurrence internationale est désormais très vive sur le marché de l'organisation d'événements internationaux, la France demeure un acteur qui compte au niveau mondial et dispose de nombreux atouts.

Son savoir-faire est reconnu. Elle a accueilli les championnats d'Europe d'athlétisme en salle en 2011 et les Jeux de la Francophonie en 2013. Elle accueillera les Jeux équestres mondiaux en 2014, les championnats du monde d'aviron en 2015, l'Euro de football en 2016, les championnats du monde de handball, de hockey et de canoë-kayak en 2017, la Ryder Cup de Golf et les Gay Games en 2018. A chaque fois la qualité de l'organisation française est saluée. Les infrastructures sportives, d'accueil, de transports, tout comme la stabilité du pays, constituent de précieux atouts.

Les travaux programmés dans le cadre du Grand Paris, et notamment le « Grand Paris Express », constituent également des points positifs au sens où ils mettront à niveau les infrastructures françaises et pourraient bénéficier aux Jeux français, sans surcoût et conformément à la nécessité de porter une candidature et des infrastructures durables, au-delà des 3 semaines olympiques. Inversement, l'organisation des JO peut agir comme un accélérateur à l'émergence de la Métropole du Grand Paris, tant en termes d'identité territoriale que d'infrastructures.

Des signes politiques positifs

Pour obtenir une candidature, il faut en avoir envie et faire qu'elle soit portée d'abord au plus haut-niveau de l'Etat. En ce qui concerne le Président de la République, il y semble prêt. Lors de sa venue aux JO de Londres en août 2012, le Président a déclaré que « la France, si elle sait s'organiser, si elle sait mutualiser ses efforts, c'est pour 2024. Nous verrons bien si nous sommes capables de porter cette candidature. Cela doit se faire avec la contrainte budgétaire. Il y a beaucoup de sponsors privés aussi qui sont intéressés. Il n'y a pas que l'argent de l'État ou des collectivités locales qui peut être mobilisé. »

Depuis lors, plusieurs signaux sont venus conforter l'intérêt du Président pour une candidature française, en rencontrant notamment, le 30 novembre dernier, Thomas Bach, le nouveau président du CIO. Au cours de cet échange, l'éventuelle candidature française a été évoquée.

La nomination d'un ambassadeur du sport, Jean Lévy, en octobre dernier, avec pour mission de « mobiliser l'ensemble de notre réseau diplomatique afin de soutenir l'attractivité de la France pour l'organisation de grands événements sportifs majeurs, promouvoir les entreprises françaises sur tous les marchés liés au sport, renforcer notre présence dans les postes de décisions au sein des instances sportives internationales », vient conforter l'idée que la France se prépare à être candidate ou en tout cas qu'elle cherche à conforter sa place dans la diplomatie sportive et qu'elle pourra mobiliser cette influence le moment venu.

Dernier signal positif, la mise en place par la ministre des sports, courant 2012 d'un comité français du sport international (CFSI) auprès du CNOSF, dirigé par Bernard Lapasset, pour « assurer la cohérence globale et la conduite de la stratégie française en matière de relations internationales sportives. »

Le comité français du sport international planche désormais sur une étude d'opportunité d'une candidature française. Les conclusions de ce rapport seront remises en octobre. La décision quant à une éventuelle candidature sera définitivement tranchée d'ici la fin de l'année. Ce travail témoigne de la volonté commune – au-delà de leurs divergences – du ministère des sports et du CNOSF d'agir de concert pour faire gagner la France. En dépit de ces différents éléments, une candidature française n'est pas acquise, sa réussite encore moins.

1.2 – LES FREINS A LA CANDIDATURE FRANÇAISE SONT TOUTEFOIS NOMBREUX

Une candidature coûte cher, une désignation encore plus

Etre candidat à l'organisation des Jeux Olympiques a un coût. La candidature de Paris 2012 a coûté 40 millions d'euros, soit plus de 10% du budget annuel du ministère des sports. Le budget du Groupement d'intérêt public chargé de conduire la candidature de Paris 2012 était de 28 millions d'euros financés à hauteur de 70% par des fonds publics (1/3 Etat, 1/3 Région Ile de France et 1/3 Ville de Paris) La partie communication et mobilisation nationale s'élève à hauteur de 12 millions d'euros financés par le Club des entreprises. Les principaux postes de dépenses d'une candidature sont les frais de communication destinés à mobiliser les différents acteurs engagés ainsi que le grand public, les frais de lobbying mais également les frais techniques et d'expertise liés à la réponse au cahier des charges du CIO. Les quatre dernières candidatures françaises (Lille 2004, Paris 2008 et 2012, Annecy 2018) ont coûté plus de 100 millions d'euros – pour rien pourrait-on dire – aux contribuables français.

Surtout, les frais de candidatures connaissent eux aussi l'inflation. Pour obtenir les JO de 2020, Tokyo a dépensé plus de 80 millions. On peut donc s'attendre à ce que le coût global d'une candidature en 2024 avoisine les 100 millions d'euros. L'inflation des dépenses s'explique par la complexité technique sans cesse croissante du dossier de candidature et des nombreuses études d'impact associées. Les coûts de lobbying pèsent également lourdement. Dans un contexte budgétaire fortement contraint, il faut s'interroger sur la pertinence de ces dizaines de millions d'euros. Si la France doit s'engager dans une candidature, elle ne doit le faire que si elle a de réelles chances de succès, sans quoi l'argent dépensé le sera, une nouvelle fois, à fond perdu.

Le coût de la candidature n'est que la partie émergée de l'iceberg. Une fois retenue, la ville hôte doit investir massivement pour mettre ses infrastructures en conformité avec le cahier des charges du CIO. Les JO 2012 organisés à Londres ont ainsi coûté plus de 11 milliards¹ d'euros au pays. Ceux d'Athènes en 2004 ont coûté 13 milliards d'euros², soit plus de 5% du PIB, et ont lourdement pesé

¹ http://www.lepoint.fr/sport/jeux-olympiques/londres-2012-une-addition-salee-13-08-2012-1495466_761.php

² <http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2011/12/27/97002-20111227FILWWW00288-les-jo-d-athenes-ont-alimente-la-dette.php>

sur la dette grecque. La Grèce n'est pas le seul organisateur d'un grand évènement sportif ayant réalisé « une mauvaise affaire ». La ville de Montréal au Québec, qui a organisé les JO en 1976, a remboursé ses dernières dettes « olympiques » seulement en 2006, 30 ans après la fin de l'évènement.

On pourrait s'attendre à ce que les sommes investies représentent des investissements de long terme et entraînent des retombées positives pour le pays, ce qu'est parfois le cas mais pas systématiquement. Ainsi Londres et Sydney (2000) ont conçu leurs installations pour les JO dans une logique de développement durable et ont su utiliser leurs installations au-delà des trois semaines des JO. Le grand stade de Londres accueillera ainsi les championnats du monde d'athlétisme en 2017 et le village olympique de 2012 a été transformé en appartements résidentiels. En Grèce, ce ne fut pas le cas et les infrastructures pour les JO sont devenues des éléphants blancs³, dont une partie a été privatisée.

En période de crise, la logique de durabilité sera primordiale. Pour une candidature efficace, il faudra donc avant tout veiller à accroître la garantie de retour sur investissement.

La compétition entre les villes candidates s'accroît

L'organisation d'une compétition aussi emblématique que les JO constitue un enjeu diplomatique de premier plan aussi bien en termes de retombées économiques qu'en termes de représentation symbolique sur la scène internationale.

Pour de nombreux pays et puissances émergentes, c'est ainsi le garant d'une notoriété, d'une reconnaissance essentielle au sein du concert des nations. Après les JO de Pékin, avec l'obtention par la Russie des JO d'hiver en 2014 et par le Brésil des JO d'été en 2016, les « BRICS » (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) se mettent à jouer un rôle important dans le domaine du sport. L'association de ces cinq pays représentera 40% de la population et 61% de la croissance mondiale en 2015. L'organisation d'évènements sportifs de portée internationale dans ces pays traduit une volonté de puissance économique mais surtout une attente de reconnaissance politique.

Pays hôte de la Coupe du monde de football en 2010 après avoir accueilli la coupe du monde de rugby à XV en 1995, l'Afrique du Sud fut le premier pays africain à organiser un évènement sportif majeur. Cette expérience concluante est un atout non négligeable pour le pays, s'il souhaite organiser les JO. D'autant plus que l'Afrique du Sud pourra compter sur le soutien des pays émergents et des autres pays africains. Il faut donc s'attendre à une concurrence forte de la part de ce pays pour accueillir les JO de 2024.

Le Qatar, qui accueillera le Coupe du monde de football en 2022, constitue également un concurrent sérieux. La monarchie du Golfe ne fait pas mystère de son ambition en matière sportive. C'est pour elle un outil politique et diplomatique puissant. Sa force de frappe financière constitue un atout important pour proposer une candidature innovante et de qualité. Il faudra également compter avec les Etats-Unis, qui n'ont plus organisé les Jeux Olympiques d'été depuis 1996, et dont le savoir-faire

³ Un éléphant blanc est une réalisation d'envergure et prestigieuse, souvent d'initiative publique, mais qui s'avère plus coûteuse que bénéfique, et dont l'exploitation ou l'entretien devient un fardeau financier

ainsi que la puissance diplomatique et économique est incontestable. Ils font aujourd'hui figure de favori. Enfin, la concurrence au sein même de l'Europe sera rude avec notamment Rome, où la réflexion semble avancée et dans une moindre mesure Berlin.

Un mouvement sportif divisé et affaibli

Pour avoir une chance de décrocher la candidature de Paris 2024, le mouvement sportif français doit être uni et rassemblé derrière la candidature française. C'est aujourd'hui loin d'être le cas. Les tensions récurrentes entre le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et le Ministère des Sports sont de nature à affaiblir une candidature française.

Par ailleurs, pour avoir ne serait-ce qu'une chance d'accueillir les Jeux en 2024, il est indispensable que les trois représentants français au CIO – Jean-Claude Killy, Guy Drut, Tony Estanguet - soutiennent leur pays. C'est là encore loin d'être le cas. Ainsi, Jean-Claude Killy est plus que réservé sur une candidature française. Il estime qu'une candidature de Paris sera difficile. Selon lui, Paris devra « faire preuve d'humilité, d'écoute et de persévérance » si elle veut organiser les JO 2024. « On doit cesser de se prendre pour ce que l'on n'est pas. On ne peut pas arriver une fois tous les dix ans, expliquer au monde entier ce qu'est l'olympisme, faire preuve d'arrogance et recommencer dix ans plus tard ». Il estime que les « Américains seront durs à contrer. »⁴

Guy Drut ne semble guère plus convaincu par une candidature française : « Faut pas rêver. Ça fait deux fois que je fais partie de la Commission d'évaluation, pour les JO 2016 et 2020, j'ai parcouru pas mal de villes. Je ne sais pas si la France, aujourd'hui, est capable d'organiser des Jeux. »⁵ La principale crainte du champion olympique du 110 mètres haies de 1976 porte sur la faible mobilisation du pays et de ses forces vives politiques, économiques et sportives autour d'une candidature française.

Les dirigeants politiques et sportifs français auront fort à faire pour créer un consensus autour de la candidature française et mettre le pays en ordre de marche pour décrocher les Jeux.

Un agenda politique peu favorable à la candidature française

Décrocher et accueillir les JO constitue un atout politique fort. Les JO sont un levier de cohésion nationale, ils mobilisent positivement le pays autour d'un moment fort. Que l'on se souvienne de l'engouement porté par la Coupe de Monde de 1998. C'est également un moyen pour faire rayonner le pays à l'international.

Cela suppose toutefois, pour les dirigeants politiques, de se projeter sur le long terme. Le Président et le gouvernement qui porteront – et éventuellement gagneront - une candidature ne seront pas ceux qui inaugureront ces mêmes Jeux. En effet, l'attribution des JO de 2024 se décidera en septembre 2017. Les politiques qui porteront la candidature française ne seront pas ceux qui,

⁴ Jean-Claude Killy, JDD du 20 novembre 2013 <http://www.lejdd.fr/Sport/Killy-Difficile-de-monter-une-candidature-olympique-en-France-634863>

⁵ Interview à RMC Sport, 6 septembre 2013

éventuellement, emporteront la décision du CIO et encore moins ceux qui inaugureront les JO 7 ans plus tard. Une candidature aux JO n'entraîne aucun bénéfice politique à court terme.

Qui plus est, porter une candidature française entre 2014 et 2017 – pour obtenir les JO de 2024 – peut se révéler particulièrement complexe par rapport à notre calendrier électoral. Si candidature il y a, elle sera selon toute vraisemblance parisienne et francilienne. Or, les élections municipales se tiennent en 2014 et les élections régionales en 2015. Quant à la décision du CIO, elle interviendra 3 mois après les élections présidentielles et législatives en septembre 2017. Les mois qui précéderont ces différentes élections risquent de ne pas être propices à la préparation d'un dossier de candidature et il sera difficile de mobiliser l'opinion publique sur le sujet des JO alors que l'attention médiatique se focalisera sur les enjeux électoraux.

La candidature française n'est pas acquise. De nombreuses questions restent en suspens et certaines évolutions devront rapidement intervenir pour qu'une candidature française soit crédible. Le choix d'être candidat ou pas est une question éminemment politique. Ce choix devra être concerté, mais au final il n'appartient qu'aux politiques et au premier d'entre eux, le Président de la République.

2 – POUR DECROCHER LES JO DE 2024 LA FRANCE DEVRA PORTER UNE CANDIDATURE AMBITIEUSE ET SAVOIR LA VALORISER AUPRES DU CIO

2.1 – PRESENTER UNE CANDIDATURE DURABLE, EUROPEENNE ET TOURNEE VERS L'AVENIR

Une candidature résolument positive et tournée vers l'avenir

Le CIO se veut précurseur sur la scène diplomatique. C'est le sens de l'attribution des Jeux Olympiques en 1968 à Mexico, pays en voie de développement, dans un monde dominé par la diarchie Etats-Unis / URSS. C'est aussi le sens de l'attribution des Jeux Olympiques de 2008 à Pékin, comme reconnaissance symbolique du poids de la Chine au niveau mondial.

Les adversaires potentiels de la France pour 2024 pourraient être un pays d'Afrique. 3 villes ont manifesté leur intérêt : le Maroc avec Meknès, le Kenya avec Nairobi et l'Afrique du Sud avec Durban. Cette dernière ville s'est d'ailleurs retirée de la course à la candidature pour 2020 afin de parfaire son dossier. A n'en pas douter, la tentation sera grande pour le CIO d'attribuer ses premiers Jeux au continent africain. Comme mentionnés précédemment, le Qatar et les Etats-Unis sont, pour des raisons différentes, de sérieux concurrents.

Face à ces candidatures de pays dynamiques, en pleine croissance démographique, économique et politique, le risque est que la candidature française apparaisse comme nostalgique d'une puissance révolue. C'est notamment pour cela qu'il faut éviter de mettre trop en avant le centenaire des JO de 2024. Si candidature française il doit y avoir, celle-ci devra être tournée vers l'avenir. Trois axes pourraient soutenir une candidature d'avenir.

Des Jeux Olympiques facteur de cohésion territoriale : Grand Paris et Union Européenne

Les Jeux Olympiques, comme le sport en général, sont un formidable outil de cohésion social et un vecteur d'identité territoriale. Deux zones sont identifiées pour valoriser cette logique d'identité territoriale : le Grand Paris et l'Europe.

La constitution de la Métropole du Grand Paris – et des infrastructures associées – coïncidera peu ou prou avec 2024. Ces JO pourraient être une occasion formidable pour donner une incarnation concrète à un territoire qui semble aujourd'hui encore bien fictif pour les franciliens. Aussi une candidature de la France pour 2024 ne devrait pas se limiter à une candidature de Paris, mais bel et bien être une candidature du Grand Paris. Le dynamisme des zones périphériques pourrait constituer un bel atout pour cette candidature. Une candidature de l'ensemble du territoire francilien pourrait permettre de créer des passerelles entre Paris intra-muros et ses banlieues et de répartir équitablement les investissements sportifs et d'accueil, dans une logique de développement des zones périphériques.

Face à des pays africains qui seront le symbole de tout un continent, la candidature française doit s'inscrire dans une même logique. On peut rêver d'avoir une candidature de l'Europe pour l'accueil des Jeux Olympiques – comme Terra Nova le proposait dans une précédente note⁶ – mais cela pose des problèmes juridiques, puisque c'est toujours une ville qui doit se porter candidate. En revanche, on peut aisément imaginer une candidature unique en Europe pour les JO de 2024. En rassemblant les forces européennes, la candidature de 2024 en sortirait renforcée. Cela suppose d'avoir une véritable diplomatie sportive et de savoir fédérer au-delà de nos frontières. Cela aurait aussi pour avantage de parler, pour une fois, de l'Europe de manière positive. Dans ce cas, pourquoi ne pas imaginer une sorte de « primaires » au niveau européen, pour que les 27 pays se mettent d'accord pour sélectionner et soutenir une seule et même candidature ? Une candidature soutenue par l'ensemble de l'Europe constituerait un message politique fort auquel le CIO pourrait être sensible.

Des Jeux Olympiques tournés vers la jeunesse pour mobiliser tout un pays

Principale priorité du Président de la République, la jeunesse est un atout fort du pays. Alors que les pays africains ont une population extrêmement jeune, la France n'a pas à rougir sur ce terrain. Le taux de fécondité du pays est le plus élevé d'Europe avec l'Irlande avec en moyenne 2,01 enfants par femme en France contre 1,59 enfant par femme en Europe⁷. Il faut capitaliser sur cet atout et le mettre en marche dès à présent en développant une politique sportive ambitieuse pour les plus jeunes.

Dès les prochains mois, des mesures en faveur de la pratique sportive des enfants entre 6 et 15 ans devraient être prises, aussi bien en milieu scolaire que dans le milieu associatif pour crédibiliser une telle orientation et illustrer la volonté politique du pays d'investir dans le sport. Comme à l'occasion de la candidature de Paris 2012, c'est tout un pays qu'il faudra mobiliser autour de la candidature pour susciter l'enthousiasme du CIO. Les JO ne sont pas un événement isolé de quelques semaines. Ils doivent être le reflet de l'ambition d'un pays pour la pratique et la culture sportive. Et c'est cette

⁶ *Jeux olympiques en France : réussir la prochaine candidature*, Terra Nova, 29 juillet 2011

⁷ http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=dossiers_web/dev_durable/fecondite.htm

culture sportive qu'il faudra diffuser dans toutes les franges de la société en commençant bien entendu par les plus jeunes

Des Jeux Olympiques soutenables

Le développement durable est une préoccupation permanente au niveau mondial. Les grandes compétitions sportives ne sont pas toujours exemplaires en la matière. La construction des infrastructures sportives et d'accueil n'est pas toujours pensée dans une logique de réutilisation. Le bilan carbone des déplacements des sportifs est faramineux...

Pour être en phase avec les préoccupations actuelles, les Jeux français de 2024 pourraient être basés sur le concept de soutenabilité et de durabilité, en prévoyant des infrastructures réutilisables, en utilisant des matériaux respectant les normes environnementales et en prévoyant de compenser les émissions carbone des déplacements des sportifs. Faire des JO 2024 les premiers jeux durables de l'histoire, les premiers jeux de la « transition énergétique », aurait de quoi séduire le CIO et emporter l'adhésion du grand public.

Dans un contexte de crise, la soutenabilité des JO doit également être financière. Les investissements que proposera la France devront être faits dans une logique de retour sur investissement de façon à ce que les Jeux soient budgétairement équilibrés et si possible qu'ils génèrent des recettes pour le pays. C'est une condition indispensable pour obtenir le soutien de l'opinion publique.

2.2 – AVOIR UNE DEMARCHE A LA FOIS OFFENSIVE ET HUMBLE EN TIRANT LES CONSEQUENCES DES ECHECS PASSES

La France doit tirer les leçons des candidatures malheureuses précédentes

Avant de se lancer dans une nouvelle candidature, il importe de tirer les leçons des précédents échecs⁸.

Les candidatures de Lille 2004 et Annecy 2018 n'avaient, objectivement, que peu de chance de succès. Toutefois, sur la candidature d'Annecy, il faut retenir le faible nombre de voix obtenu par la France. La candidature d'Annecy souffrait de nombreuses imperfections, mais les membres du CIO ont retenu le manque de cohérence du projet et la dispersion des efforts des différentes parties impliquées. Avoir un mouvement sportif uni est donc une condition sine qua non.

En ce qui concerne la défaite de « Paris 2008 », celle-ci peut sembler logique a posteriori en vertu de la règle implicite de l'alternance des continents. Cette candidature a néanmoins été appréciée par sa qualité technique par le CIO. Elle constituait ainsi un bon tremplin pour les JO de 2012.

⁸ *Les candidatures françaises aux Jeux Olympiques et Paralympiques, Analyse et perspectives*, Rapport de Keneo, Décembre 2012

En effet, la candidature de 2012 semblait, elle, bien partie. Le dossier était de qualité, portée par une équipe motivée et soudée et bénéficiait d'un soutien politique fort, tant du maire de Paris que du Président de la République. La France avait par ailleurs sanctuarisé des moyens pour permettre de transformer la candidature en réalisation concrète. Pendant les semaines précédant la désignation de la ville hôte l'optimisme était de mise à Paris. Trop peut-être. Longtemps donnée vainqueur, Paris a pêché par excès de confiance et n'a pas vu la concurrence grandissante de Londres et dans une moindre mesure de Madrid. Une approche plus humble de la part de la France aurait été appréciée par le CIO. Si la France avait été moins sûre d'elle, elle aurait peut-être également cherché à mobiliser davantage et aurait activé ses réseaux de lobbying qui lui ont fait défaut au dernier moment. En position d'outsider Londres a su mettre tous les atouts de son côté pour convaincre pas à pas, voix après voix, les membres du CIO et venir dépasser Paris sur la ligne d'arrivée, avec 4 voix d'avance, sur 104 suffrages. Pour prendre une métaphore sportive, rien ne sert d'être en tête d'un marathon pendant 40 kilomètres et relâcher ses efforts dans les deux derniers kilomètres.

Le soutien des pays européens à la candidature française constituerait un atout important mais non suffisant. La France doit savoir mobiliser tous les relais, y compris ceux, par exemple, de la Francophonie.

Anticiper et fédérer autour de la prochaine candidature

Que ce soit pour 2024 ou pour après, une candidature doit s'anticiper. Comme le souligne Jean-Claude Killy, rien ne sert de porter une candidature une fois tous les 10 ans et de disparaître des écrans radars de la diplomatie sportive entre temps.

Cela suppose, pour le pays, de renforcer, dès maintenant l'influence sportive de la France à l'international. Les différentes candidatures nous ont appris que le mouvement sportif français est considéré par les observateurs comme peu impliqué dans les affaires internationales. La nomination d'un ambassadeur du sport, intervenue il y a quelques mois, est donc un élément positif. S'il parvient à accomplir sa mission, en lien avec le comité français pour le sport international (CFSI) mais également en lien avec la délégation interministérielle aux grands événements sportifs (DIGES), la candidature française en sortirait renforcée.

D'une manière plus générale, il est important que la France soit considérée comme un pays qui compte dans les instances dirigeantes sportives internationales. C'est un facteur d'influence et de rayonnement du sport français mais aussi un enjeu de soft power. C'est ce que confirme Bernard Lapasset, Président du CFSI : « il faut d'abord tisser des liens solides et permanents avec des gens qui ont des positions dominantes. On aura ensuite le temps de s'organiser, de lancer des études d'opportunité ou de faisabilité. »⁹

L'influence du sport français passe avant tout par son unité. Cette absence d'unité a fortement nuit à la candidature d'Annecy 2018. Pour qu'une candidature soit une réussite, elle doit fédérer tout le mouvement sportif français et ses différents représentants. Au-delà, elle doit susciter l'adhésion et l'enthousiasme de tout le pays. Une candidature n'est pas qu'un dossier technique, c'est aussi un

⁹ Le Monde, 5 septembre 2013

élan collectif qui doit être incarné par une personnalité forte capable de mobiliser toutes les ressources publiques et privées et tous les atouts d'un pays.

*

* *

La France fera connaître sa décision quant à une éventuelle candidature aux JO de 2024 en fin d'année 2014. Elle doit le faire en toute connaissance de cause.

La partie est loin d'être gagnée. Même si le pays dispose de nombreux atouts pour accueillir, à nouveau, les Jeux Olympiques d'été, la concurrence sera féroce et la candidature de Paris est loin de faire l'unanimité aujourd'hui. Il faut analyser objectivement les choses. Si les conditions ne sont pas réunies, il faut savoir passer son tour. Si l'on considère que la France a un coup à jouer, il faut y aller et s'engager sans plus tarder, le temps est compté.

Par ailleurs et comme le rappelle Jean-Claude Killy, le succès d'une candidature se travaille sur le long terme. Si la France échouait dans sa conquête des JO pour 2024, elle pourrait toutefois prendre date pour ceux de 2028. En ces temps de crise, le pays est-il prêt à prendre le risque de perdre quelques dizaines de millions d'euros ? La victoire n'étant jamais acquise, le risque de la défaite doit être anticipé dans la candidature, afin que les investissements réalisés ne soient pas, cette fois, à fonds perdus, et puissent servir même en cas de candidature malheureuse.